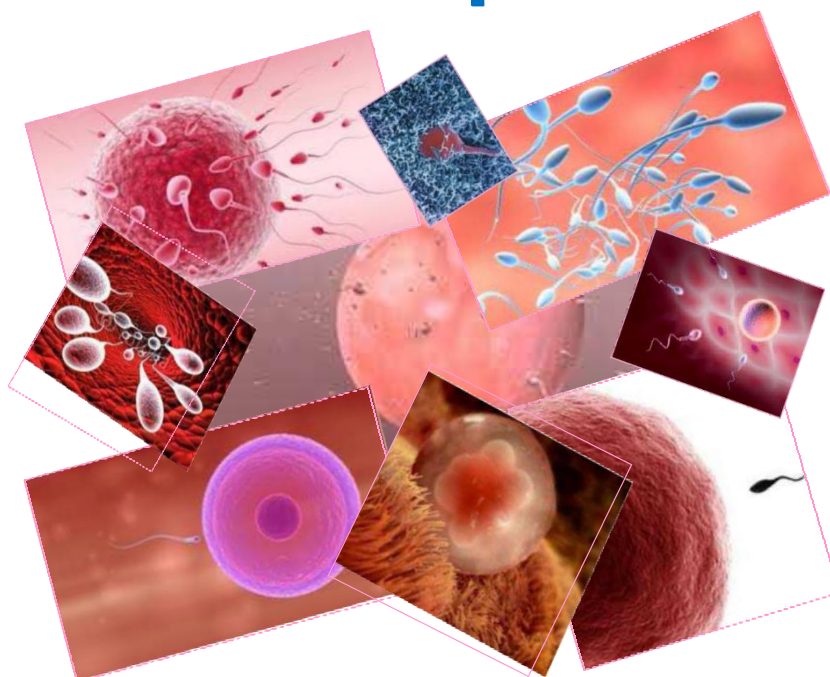


# Livret d'Accueil AMP Couple



## Renseignements utiles

### Accueil Clinique du Tertre Rouge

02.43.78.58.58

### Secrétariat gynécologues du Tertre

02.43.78.59.80

### Secrétariat Laboratoire AMP

02.43.78.59.61

### Secrétariat anesthésie

02.43.61.45.99

## Accès : Pôle Santé Sud (rue de Guetteloup) Parking 1 ou 3

- **Consultation Biologiste** : Entrer dans la clinique par le parking 3, porte 9, puis prendre à droite (vers le laboratoire de fécondation in vitro) jusqu'au couloir 5.
- **Consultation d'anesthésie** : Entrer dans la clinique par le parking 1, porte 1 du Pôle Santé Sud, puis se rendre au couloir de consultation n°2.
- **Ponction ovocytaire** : Vous recevrez un sms par la clinique la veille de votre ponction qui vous indiquera par où entrer et l'heure de convocation (vous rentrerez aux admissions soit du Tertre Rouge, Parking 3, porte 9, soit du Pôle Santé Sud, Parking 1, porte 1).
- **Centre AMP (IA, Transfert embryonnaire, examen de spermologie)** : Entrer dans la clinique par la porte 9, puis prendre à droite le couloir des consultations jusqu'au couloir 5.

Vous allez bénéficier d'une tentative d'A.M.P. (Assistance Médicale à la Procréation) au sein du centre de la Clinique du Tertre Rouge.

Nous restons disponibles tout au long de votre tentative pour vous accompagner dans votre projet parental. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problèmes ou de doutes.

## L'équipe spécialisée en Aide Médicale à la Procréation

### ✓ Les biologistes

- Docteur Hervé GROUSSIN (Responsable du centre d'AMP)
- Docteur Astrid de Bantel (Responsable AMP Vigilance)

#### Et leur équipe

- Catherine RABOUEL, technicienne
- Claudia TEILLET-HOUDU, technicienne
- Aurore MALASSIGNE, technicienne
- Coraline LAWSON, technicienne
- Pauline ROGÉY, technicienne
- Vanessa VERON, technicienne
- Elodie TRONCHET, secrétaire

Tel : 02.43.78.59.61

Rdv : [doctolib.fr/pma/le-mans](https://doctolib.fr/pma/le-mans)

[fiv.lbzma@biogroup.fr](mailto:fiv.lbzma@biogroup.fr)

### ✓ Les gynécologues responsables des ponctions et des transferts embryonnaires

Docteur Pierre-Humbert HAYOT (Coordinateur clinico-biologique) 02.43.78.59.80

Docteur Chloé LEPROUX 02.52.36.02.28

Docteur Placide MONGAZI 02.43.78.06.32/02.43.78.59.80

Docteur Sihem RAÏSSI 02.43.16.75.70/02.43.78.59.80

Docteur Tania SAVIN 02.43.78.59.80

Docteur Laurence WITTRISCH 02.52.36.02.28

### ✓ Les gynécologues responsables des stimulations ovariennes

| Civ. | Nom               | Prénom          | Adresse de consultation          | Code Postal | Ville   | RDV                                                                                   | Téléphone fixe   |
|------|-------------------|-----------------|----------------------------------|-------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Dr   | ABIRACHED         | Fadi            | 140 Avenue de Lattre de Tassigny | 49044       | ANGERS  |  | 02.41.44.44.00   |
| Dr   | ABNOUN            | Sarah           | 140 Avenue de Lattre de Tassigny | 49044       | ANGERS  |  | 02.41.25.33.44   |
| Dr   | CARPENTIER        | Charlyne        | 62 Rue de Guetteloup             | 72100       | LE MANS |  | 02.43.78.59.80   |
| Dr   | ETIENNE DUFOURNET | Charlotte       | 140 Avenue de Lattre de Tassigny | 49044       | ANGERS  |  | 02.41.25.44.00   |
| Dr   | FAURANT           | Marie-Charlotte | 194 ave. Rubillard               | 72037       | LE MANS |                                                                                       | 02.43.43.43.50   |
| Dr   | HADDAD            | Georges         | 24 Mail Pierre Charlot           | 41016       | BLOIS   |  | 02.54.74.34.28   |
| Dr   | HAYOT             | Pierre-Humbert  | 62 Rue de Guetteloup             | 72058       | LE MANS |  | 02.43.78.59.80   |
| Dr   | LEPROUX           | Chloé           | 3 Allée de Jean Jaures           | 72100       | LE MANS |  | 02.52.36.02.28   |
| Dr   | MONGAZI           | Placide         | 3 Rue Molière                    | 72000       | LE MANS |  | 02.43.78.06.32/0 |
| Dr   | MOUCHEL           | Francois        | 4 Avenue d'Haouza                | 72100       | LE MANS |                                                                                       | 02.43.28.86.83   |
| Dr   | MOUCHEL           | Thomas          | 4 Avenue d'Haouza                | 72100       | LE MANS |                                                                                       | 02.43.28.86.83   |
| Dr   | MOUSTEAU          | Abdallah        | 25 Rue de Fresnay                | 61000       | ALENCON |  | 02.33.32.30.35   |
| Dr   | RAÏSSI            | Sihem           | 3 Rue Molière                    | 72000       | LE MANS |  | 02.43.16.75.70/0 |
| Dr   | REAU-GIUSTI       | Chloé           | 194 ave. Rubillard               | 72058       | LE MANS |                                                                                       | 02.43.43.43.50   |
| Dr   | SAVIN             | Tatiana         | 62 Rue de Guetteloup             | 72058       | LE MANS |  | 02.43.78.59.80   |
| Dr   | WITTRISCH         | Laurence        | 3 Allée de Jean Jaures           | 72100       | LE MANS |  | 02.52.36.02.28   |

✓ **Les urologues responsables des prélèvements chirurgicaux épидидymo testiculaires**

- Docteur Maximilien BARON
- Docteur Olivier BELAS
- Docteur Stéphane COLLA
- Docteur Nicolas GOBEAUX
- Docteur Fanny PARET

Tel : 02.43.78.59.00

✓ **Les anesthésistes-réanimateurs**

Tel : 02.43.61.45.99

✓ **Les Pédiatres**

- Docteur Joselyne GAHIMBARE
- Docteur René-Christian NTWARI
- Dr Déo RUGEMINTWAZA (Suivi des enfants d'AMP)

Tel : 02.43.84.35.32

✓ **La Psychologue**

- Virginie LEMASSON

Tel : 02.43.78.58.52

✓ **Assistante sociale**

- Hélène FROGER-MARTINEAU

Tel : 02.43.78.58.66

### **1. Les Bilans d'exploration de l'infertilité**

Peuvent être pratiqués sur indication de votre gynécologue :

#### **➤ Pour la femme**

- Etude du fonctionnement des ovaires par une échographie et une prise de sang au début des règles (J2, J3 ou J4).

L'Hormone Anti Mullérienne (AMH) permet d'évaluer le nombre d'ovules disponibles.

- Etude de l'utérus et des trompes par une hystérosalpingographie (radiographie).
- Une coelioscopie peut s'avérer nécessaire (intervention sous anesthésie générale permettant de voir directement à l'aide d'une caméra l'utérus et les trompes).
- Exploration de la cavité utérine par une hystéroscopie.
- Analyse du comportement des spermatozoïdes dans la glaire de la femme par un test de Hühner (ou test post-coïtal) à réaliser au laboratoire ou par votre gynécologue en respectant bien le protocole noté sur l'ordonnance.

D'autres examens peuvent être proposés après ce premier bilan.

#### **➤ Pour l'homme**

- Examen clinique
- Etude du sperme au laboratoire après 2 à 7 jours d'abstinence :
  - par le spermogramme réalisé au laboratoire (nombre, mobilité, morphologie et vitalité des spermatozoïdes),
  - spermoculture pour éliminer un problème infectieux,
  - test de migration survie (TMS) pour apprécier le nombre de spermatozoïdes disponibles pour la fécondation.
- Le bilan peut être complété par une échographie des voies génitales, et une consultation avec un urologue de l'équipe.

#### **➤ Pour les 2 membres du couple**

- Sérologies HIV, Hépatite B (Ag HbS, Ac anti-HbS, Ac anti-HbC), Hépatite C, Syphilis de moins de 6 mois.

***C'est l'ensemble de ces explorations qui permettra à l'équipe médicale de choisir le traitement le plus adapté à votre cas.***

## **2. L'entrée dans un Protocole d'IA ou FIV**

- 2.1** Une fois en possession du **bilan d'exploration complet et récent**, l'équipe médicale **peut choisir le traitement le plus adapté à votre cas**.
- 2.2** Alors votre gynécologue va vous remettre :
- \* un dossier guide
  - \* et un **dossier d'information de consentement d'IA ou de FIV que vous devez lire, remplir, signer et compléter (éléments ci-dessous) avant de prendre rendez-vous avec le biologiste sur le site Internet [doctolib.fr/pma/le-mans](http://doctolib.fr/pma/le-mans) (en cas de problème appeler au 02.43.78.59.61)**

Pour préparer la consultation avec le biologiste, il est **IMPERATIF** d'apporter :

- **L'ensemble de vos examens photocopiés classés par date, du plus récent au plus ancien.**
- ☐ 1 Pochette concernant les examens de Madame (bilan hormonal à J2, J3 ou J4 ; sérologies de moins de 6 mois).
  - ☐ 1 Pochette concernant les examens du (de la) conjoint(e) (bilan de sperme et sérologies de moins de 6 mois).
  - ☐ Et éventuellement, photocopies des tentatives précédentes réalisées dans un autre centre.
- **Une pochette contenant vos documents administratifs**
- ☐ **Photocopies** et l'originale recto verso des cartes d'identité ou passeport ou carte de séjour.
  - ☐ **Photocopies** des attestations de la caisse primaire, et de votre ou vos cartes de mutuelle.
  - ☐ **Photocopies** de vos accords de prise en charge à 100%.
  - ☐ **Photocopie** du livret de famille pour les couples mariés.
  - ☐ OU **Photocopie** du récépissé du PACS pour les couples pacsés.
  - ☐ **Un Justificatif de domicile**
  - ☐ **Une photo d'identité récente** pour Madame **et** une pour le(a) conjoint(e)
  - ☐ Votre demande d'accord préalable complétée **au nom de Madame**, avec adresse et numéro de sécurité sociale. **Vous devez impérativement attendre la consultation avec le biologiste avant de l'adresser à votre caisse d'assurance maladie.**

**J'attire votre attention sur le fait qu'il est très important de réaliser toutes les photocopies demandées, le rendez-vous sera reporté si le dossier est incomplet.**

Puis, une fois la partie 2.2 complétée, vous pourrez prendre un rendez-vous 1 mois minimum après la remise du dossier guide avec les biologistes du laboratoire du Centre d'AMP sur le site Internet [doctolib.fr/pma/le-mans](https://doctolib.fr/pma/le-mans) (en cas de problème appeler au 02.43.78.59.61)

Les consultations sont à la **Clinique du Tertre Rouge : Entrée 3, Porte n°9, puis à droite dans le couloir des consultations jusqu'au couloir 5**.

✍ **Les 2 membres du couple doivent être présents lors de cette consultation.**

Ensuite votre dossier sera présenté et discuté au staff pluridisciplinaire du Centre. Votre gynécologue sera informé de la décision du staff qu'il vous communiquera lors d'une consultation postérieure au staff.  
C'est à partir de ce moment que votre traitement pourra débuter.

# LE PARCOURS INSEMINATION ARTIFICIELLE (IA)

## 1. Le Traitement inducteur d'ovulation

C'est votre gynécologue qui va vous prescrire et vous expliquer le traitement inducteur d'ovulation qu'il a choisi pour vous.

Ainsi, il va vous remettre les ordonnances où seront indiqués :

- Le jour de la **première injection**
- Les **injections** à suivre
- Les **dates de surveillance** du traitement :
  - Prise de sang : de préférence dans un laboratoire Biogroup Maine Anjou entre 7h30 et 8h30. Ainsi votre gynécologue disposera des résultats d'analyses au moment de l'échographie.
  - Echographie : l'après-midi. Si l'échographie a lieu le matin, le gynécologue vous rappellera l'après-midi avec les résultats d'analyses, afin d'adapter le traitement.
- La date probable du **déclenchement de l'ovulation** (le déclenchement est décidé quand la stimulation est satisfaisante).  
Le jour du déclenchement, votre gynécologue vous indiquera le jour de **l'insémination**.
- Vous devrez réserver la date et l'heure de l'insémination auprès du laboratoire d'AMP par Internet : [doctolib.fr/pma/le-mans](http://doctolib.fr/pma/le-mans) et choisir Insémination artificielle, appeler au 02.43.78.59.61 uniquement si problème.

## 2. Préparation avant l'Insémination

Un délai d'abstinence de 2 à 7 jours sera demandé à monsieur.

### Les Documents à Apporter le jour de l'Insémination

- Carte d'identité de **Madame** et de **son(sa) conjoint(e)**
- Carte vitale et mutuelle de **Madame** et de **son(sa) conjoint(e)**
- **Carte électronique RI Witness** (que vous aurez obtenue lors de la consultation avec le biologiste)

### **3. Le jour de l'Insémination**

- Le jour de l'insémination, venez tous les 2, directement au laboratoire d'AMP (Entrée 3, Porte 9 puis couloir des consultations à droite jusqu'au couloir ⑤)
- Recueil et préparation du sperme : le conjoint doit faire son recueil de sperme impérativement au laboratoire
- Après le recueil : madame devra attendre entre 1h et 1h30 ; le temps de sélectionner les spermatozoïdes qui seront inséminés.
- Puis on vous installera en salle d'insémination. Votre conjoint(e) vous accompagnera.

# LE PARCOURS FIV

## 1. Le Traitement inducteur d'ovulation

C'est votre gynécologue qui va vous prescrire et vous expliquer le traitement inducteur d'ovulation qu'il a choisi pour vous.

Ainsi, il va vous remettre les ordonnances où seront indiqués les détails du traitement :

- Le début du **traitement préparatoire** à la stimulation
- Le jour de la **première injection de stimulation ovarienne** sera en général précisé lors de la première échographie
- Les **injections** à suivre
- Les **dates de surveillances** du traitement :
  - Prise de sang : de préférence dans un laboratoire Biogroup Maine Anjou entre 7h30 et 8h30. Ainsi votre gynécologue disposera des résultats d'analyses au moment de l'échographie.
  - Echographie l'après-midi, ou le matin à la suite de la prise de sang (dans ce cas, le gynécologue vous rappellera l'après-midi avec les résultats d'analyses, afin d'adapter le traitement).

➡ Profitez d'un Rendez-vous d'échographie pour réaliser vos formalités de **préadmission** : adressez-vous à l'hôtesse d'accueil du TERTRE ROUGE (*Porte 9, ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 18h30 et le samedi de 09h00 à 12h00*).

- Prendre **rendez-vous avec l'anesthésiste** au ☎ 02 43 61 45 99 dès votre 1<sup>ère</sup> piqure (consultation Porte 1 du Pôle Santé Sud puis couloir des consultations n°2)
- Le **déclenchement de l'ovulation**, est décidé quand la stimulation est satisfaisante en général après 9 à 12 jours de stimulation.
- Le **recueil/ponction ovocytaire** (JO) est réalisé 36h à 40h après le déclenchement

➡ **L'horaire de la ponction** est déterminé en fonction de celui de l'injection déclenchant l'ovulation. Il vous est précisé par votre gynécologue qui vous remettra une fiche d'hospitalisation où tous les horaires seront précisés (secrétariat des gynécologues 02 43 78 59 80). **Cette fiche d'hospitalisation sera à présenter à l'accueil lors de votre hospitalisation.**

## 2. Avant la Ponction (préparation de l'hospitalisation)

### La veille de votre hospitalisation

- **La veille** de votre hospitalisation pour la ponction, **vous recevrez un SMS** de la part de la clinique vous indiquant l'heure et le lieu de votre lieu d'admission. Si la décision est prise en consultation le samedi pour une ponction le lundi, présentez-vous à l'accueil du Tertre Rouge (Porte 9) le lundi matin dès 8h.
- Soyez à **jeun depuis minuit** (**repas, boisson, tabac, chewing-gum, sont interdits**).

## 3. Le jour de la Ponction (J0)

Conditions à respecter : Madame : **être à jeun.**

Monsieur : se présenter avec une **abstinence de 2 à 7 jours.**

### Les documents **indispensables** pour votre hospitalisation

- ☐ La **fiche d'hospitalisation avec le consentement signé**,
- ☐ Les résultats du bilan prescrit par l'anesthésiste,
- ☐ Carte de groupe sanguin de Madame
- ☐ Carte d'identité de Madame et de son(a) conjoint(e)
- ☐ Carte vitale et mutuelle de Madame et de son(a) conjoint(e)
- ☐ Carte d'identitovigilance électronique RI Witness qui vous aura été remise en consultation biologique.
- Présentez-vous tous les deux au service d'admission communiqué par SMS la veille (ou porte 9 du Tertre Rouge, 8h si aucune information reçue de la clinique).
- Une fois installé dans votre chambre d'hospitalisation, bien mettre votre carte RI Witness dans le porte-carte qui vous sera donné par l'équipe d'ambulatoire et bien l'accrocher sur votre tenu que vous allez porter au bloc opératoire
- Dès que Madame partira au bloc opératoire, **le(a) conjoint(e)** devra se rendre au laboratoire d'AMP (accueil Tertre Rouge puis couloir ⑤) pour des formalités administratives.
- Le conjoint fera son recueil de sperme et pourra ensuite patienter dans le hall de la Clinique (zone d'attente/distributeurs).
- Madame sera revue par le gynécologue avant sa sortie.
- Environ 3 heures après l'entrée au bloc de Madame, vous serez revus ensemble par le biologiste du laboratoire d'AMP (couloir ⑤) afin de vous annoncer le nombre d'ovocytes recueillis et vous indiquer les dernières consignes.

## 4. Le Lendemain de la Ponction (J1)

- Le biologiste vous appellera pour vous donner le résultat de la fécondation.
- Il fixera avec vous le jour et l'heure du transfert de vos embryons.
- En cas de problème médical, joindre votre gynécologue par téléphone ou présentez-vous aux urgences gynécologiques du Tertre Rouge.

## 5. Le jour du Transfert Embryonnaire (J2 À J5)

### Les documents à apporter le jour du transfert

- Carte d'identité de **Madame** et de **son(a) conjoint(e)**
- Carte vitale et mutuelle de **Madame** et de **son(a) conjoint(e)**
- **Carte RI Witness**

### Les étapes du jour du transfert embryonnaire

- Madame doit veiller à boire et éviter d'uriner avant le transfert qui se fait avec une vessie semi pleine sous contrôle échographique.
- **La présence du (de la) conjoint(e) est obligatoire** au moment du transfert. Son absence pourrait empêcher la réalisation du transfert embryonnaire.
- Présentez-vous tous les deux à l'accueil de la clinique (Entrée 3, Porte n°9), 15 minutes avant l'heure du transfert pour effectuer les formalités administratives.
- Puis se présenter au laboratoire d'AMP couloir 5 où vous serez installée en salle de transfert.

**Respectez les dates et les horaires donnés car tout décalage compromet les résultats de la tentative.**

## Clinique du Tertre Rouge – Pôle Santé Sud

**Parking 3,** 

**Centre d'AMP**

62 rue de Guetteloup  
72058 LE MANS CEDEX 02

 02 43 78 58 58

### Info parking

**Pensez à demander la Carte à décompte**

|                      |     |
|----------------------|-----|
| 10h de stationnement | 5€  |
| 20h de stationnement | 10€ |
| 30h de stationnement | 15€ |

## Accès

- **Tramway** : Ligne Antarès – Arrêt Guetteloup – Pôle santé Sud
- **Bus** : Ligne 29 – Arrêt Guetteloup
- **Voie routière** : Du centre-ville, par l’avenue Georges Durand – Direction Tours
- **Par la déviation Sud Est** : Sortie Tours – Pôle Santé Sud

— Locaux Consultations anesthésistes

Locaux AMP

